



Couverture des réseaux mobiles/Régulation par la data

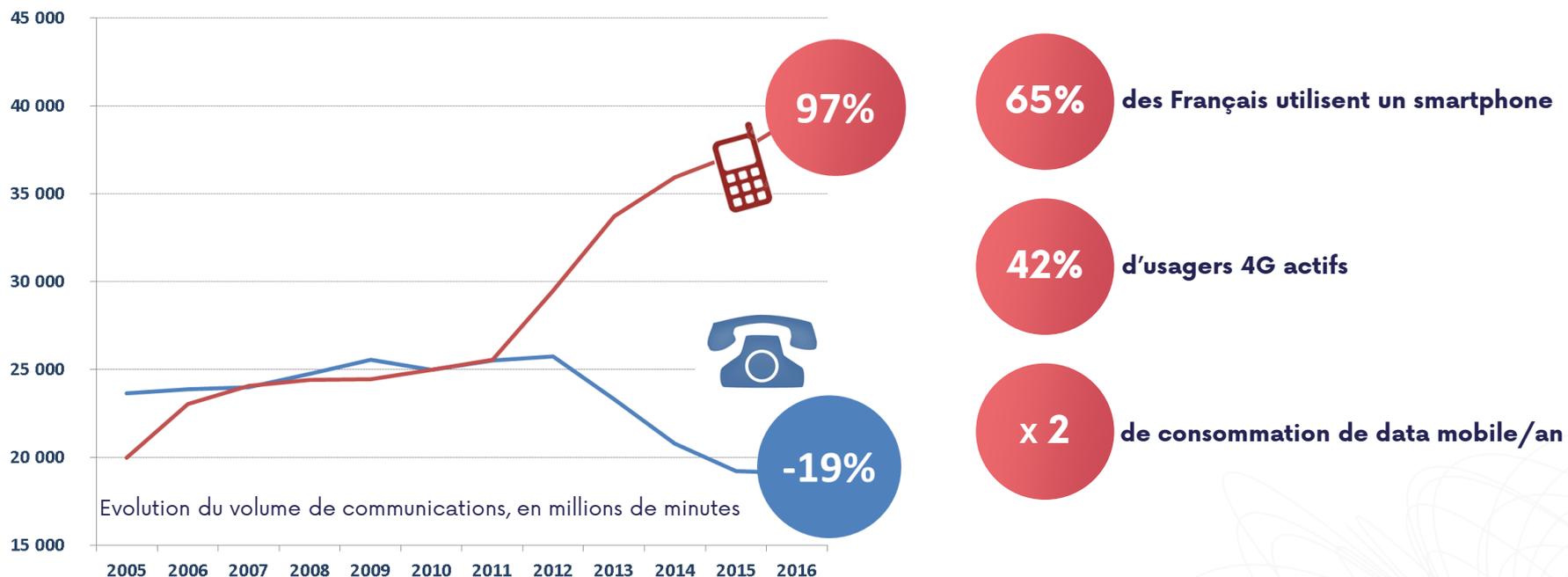
Opération cartes sur table avec monreseau mobile.fr

Conférence de presse du 22 mars 2017
Bordeaux, Nouvelle Aquitaine

Sommaire

1. **Les actions de l'Etat pour améliorer la couverture mobile**
2. **La régulation par la data: son application au mobile**
3. **Des nouvelles cartes de couvertures**
4. **Monreseaumobile.fr**

Mobile: de l'accessoire à l'essentiel

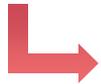


Les usages mobiles explosent plus vite que la couverture : cela génère de fortes attentes

Les actions du Gouvernement et de l'Arcep pour améliorer la couverture mobile

L'Arcep met en œuvre trois types d'actions :

- **Proposer** au Gouvernement les obligations de déploiement, au moment de l'attribution des fréquences
- **Contrôler** le respect par les opérateurs de leurs obligations de déploiement
- **Informers** les citoyens sur la couverture et la qualité de service des réseaux mobiles



L'Arcep développe depuis 2 ans très fortement cette nouvelle politique de **régulation par la data**
C'est dans ce cadre que se placent les nouveautés annoncées aujourd'hui

Le Gouvernement met également en place, avec les opérateurs et les collectivités, des programmes visant à apporter des compléments de couverture sur le territoire:

- D'une part, il s'agit du **programme « zones blanches – centres-bourgs »**, qui vise à apporter une couverture Voix et Internet mobile à l'ensemble des centres-bourgs
- D'autre part, il s'agit de l'initiative « **France Mobile** »



C'est l'objet de la présentation qui suivra

L'Arcep est chargée de vérifier que les opérateurs remplissent bien les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de ces deux conventions qu'ils ont signées avec les pouvoirs publics

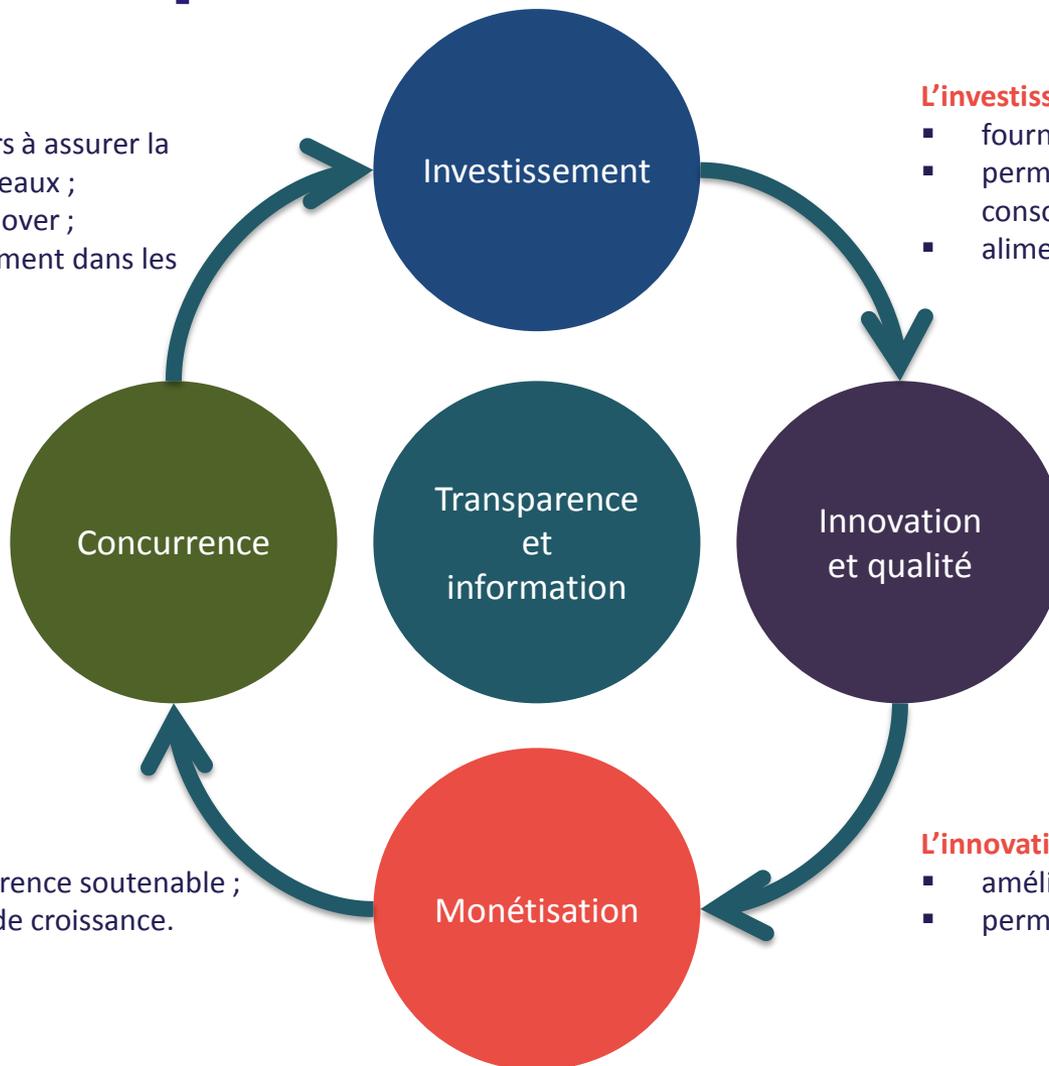
Sommaire

1. **Les actions de l'Etat pour améliorer la couverture mobile**
2. **La régulation par la data: son application au mobile**
3. **Des nouvelles cartes de couvertures**
4. **Monreseaumobile.fr**

Publier de l'information pour inciter les opérateurs à investir

La concurrence :

- incite les opérateurs à assurer la qualité de leurs réseaux ;
- les encourage à innover ;
- mène à l'investissement dans les réseaux.



La monétisation :

- permet une concurrence soutenable ;
- apporte des relais de croissance.

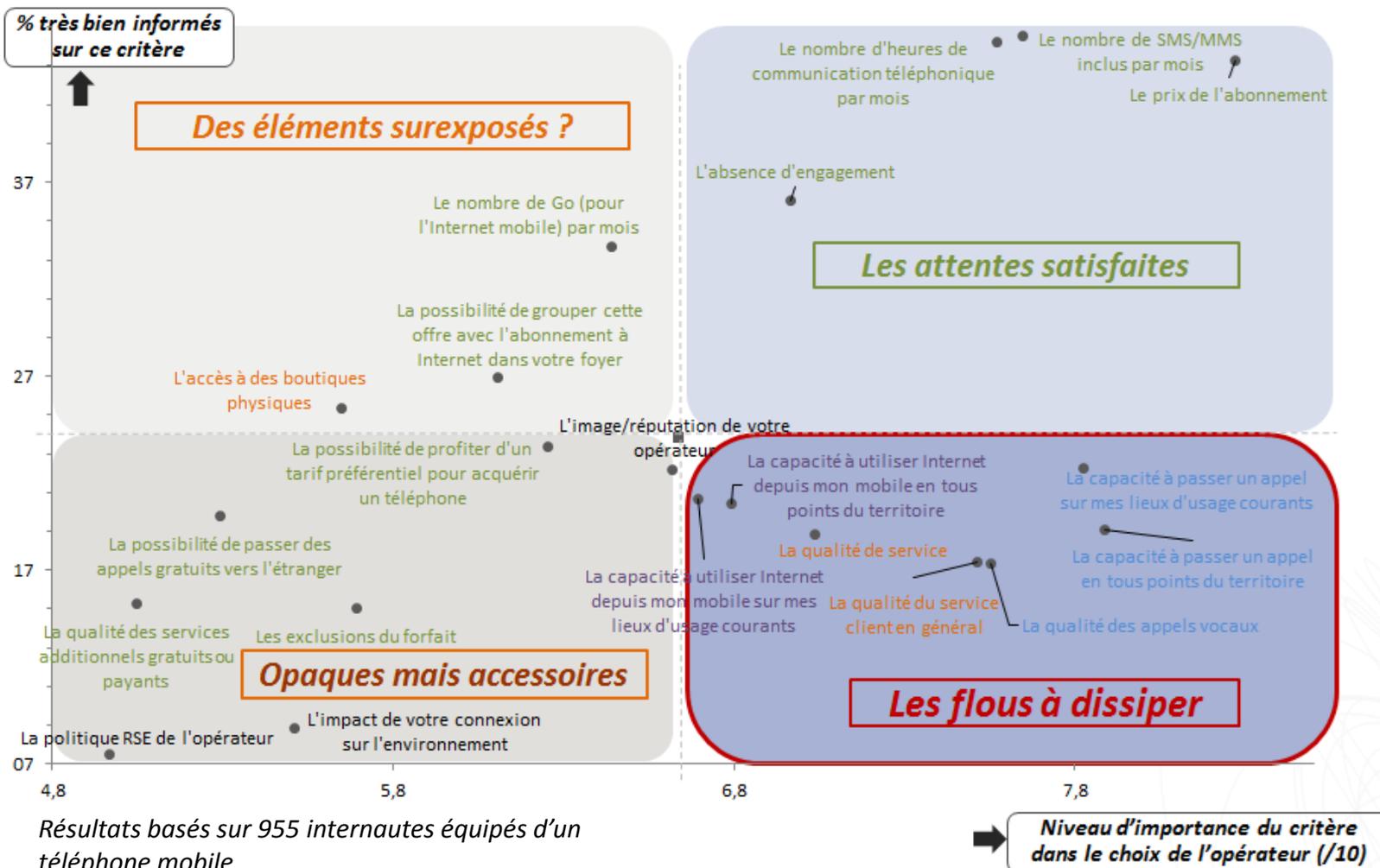
L'investissement :

- fournit de la couverture ;
- permet des services fortement consommateurs de bande-passante ;
- alimente l'innovation.

L'innovation et la qualité :

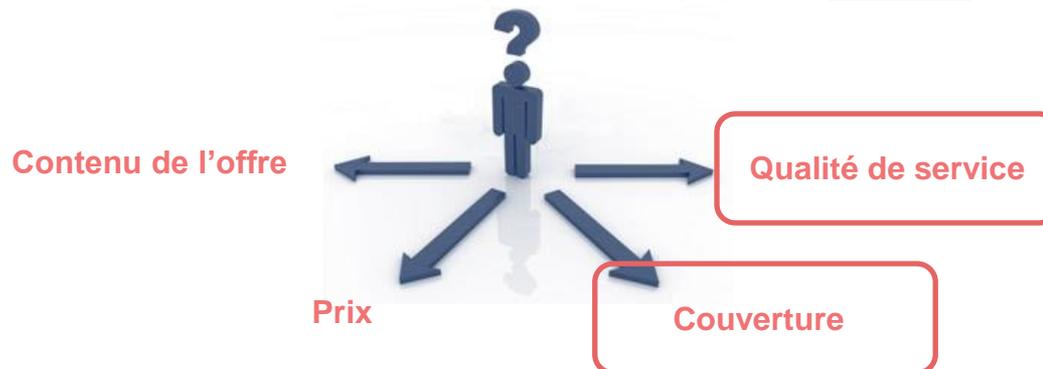
- améliorent l'expérience utilisateur ;
- permettent la monétisation.

Quels sont les besoins d'information sur le fixe et le mobile ?

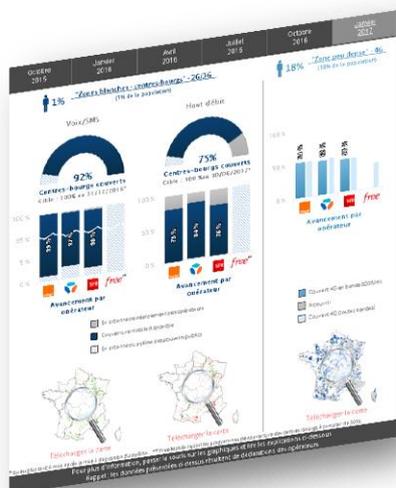


L'application de cette politique au mobile

- Pour choisir un opérateur mobile, les utilisateurs peuvent s'appuyer sur 4 critères :



- **Juillet 2014** : création d'un **observatoire de la couverture et de la qualité des services mobiles**, qui est mis à jour plusieurs fois par an <http://www.arcep.fr/comparer-les-operateurs-mobiles>



- **Février 2016** : création d'un **observatoire trimestriel des déploiements mobiles en zones peu denses**, qui rend compte du respect par les opérateurs de leurs obligations de déploiement : <http://www.arcep.fr/zones-peu-denses>

Sommaire

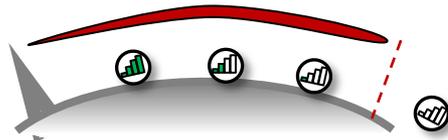
1. **Les actions de l'Etat pour améliorer la couverture mobile**
2. **La régulation par la data: son application au mobile**
3. **Des nouvelles cartes de couvertures**
4. **Monreseaumobile.fr**

Les pouvoirs actionnés par l'Arcep

- L'Arcep est une **autorité indépendante**. Son rôle est d'être **l'architecte et le gardien des réseaux d'échange** (télécoms et postaux). En 2015 et 2016, deux lois lui ont conféré de nouveaux pouvoirs:
- L'Arcep peut **définir des règles concernant la publication par les opérateurs de cartes de couverture**
 - La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques d'août 2015 confère à l'Arcep des compétences renforcées à ce sujet
- L'Arcep peut **publier les cartes de couverture en open data**
 - La loi pour une République numérique d'octobre 2016 a introduit une disposition spécifique relative à la publication des cartes de couverture des opérateurs en open data par l'Arcep
- L'Arcep a adopté, le 6 décembre 2016, une **décision mettant en œuvre ces nouveaux pouvoirs**
- Cette décision a été homologuée le 11 janvier 2017 par le Gouvernement, et publiée au Journal Officiel le 20 janvier 2017

Enrichir les cartes de couverture en différenciant les niveaux de couverture

Si les cartes de couverture mobile actuelles sont fiables, elles ne correspondent pas au ressenti des usagers, sur le terrain

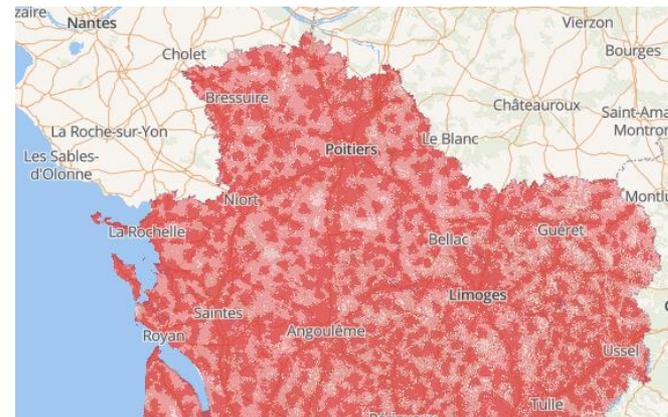


 Couverture théorique « binaire »
 Couverture vécue

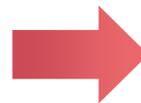


L'objectif est de rendre ces cartes **moins binaires**, afin de rendre compte de la **diversité** de la réalité vécue par les utilisateurs

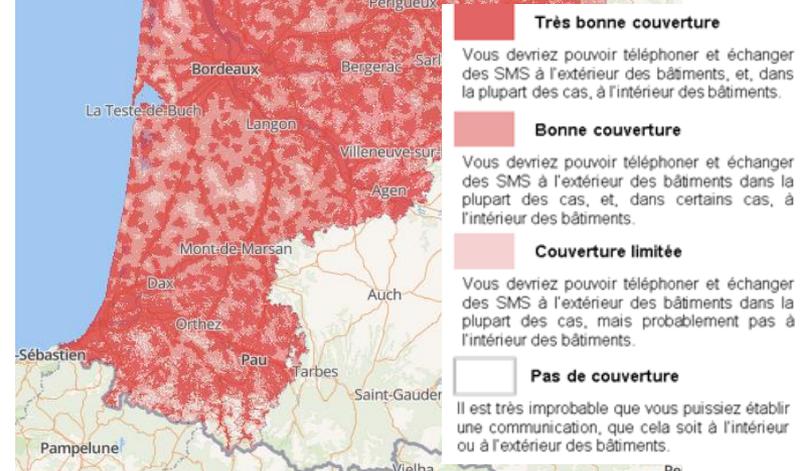
L'Arcep impose donc aux opérateurs, à compter de 2017, de publier des cartes représentant une évaluation de la couverture à **4 niveaux** pour le service Voix/SMS



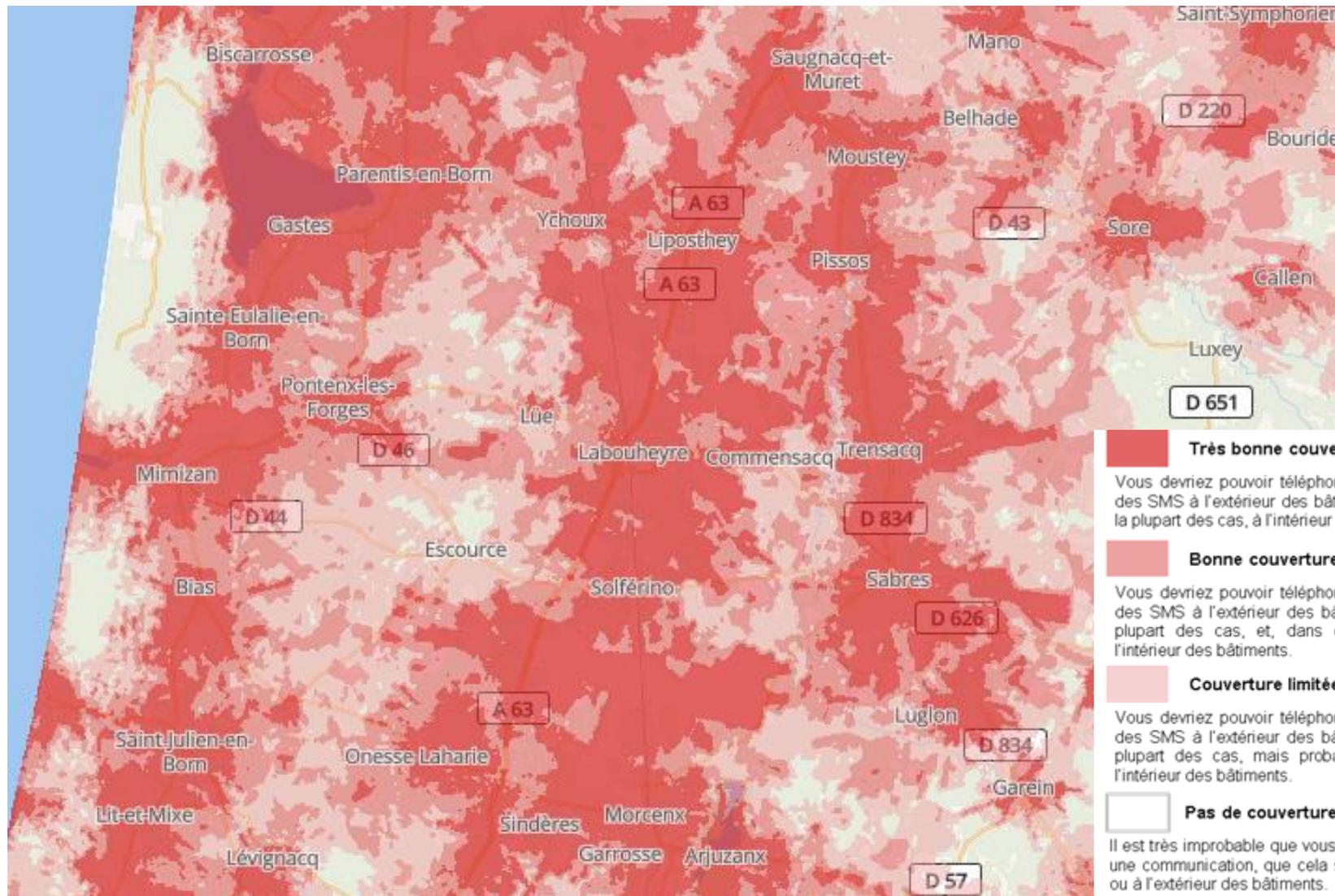
Avant



Après



Enrichir les cartes de couverture en différenciant les niveaux de couverture: zoom



Très bonne couverture

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments, et, dans la plupart des cas, à l'intérieur des bâtiments.

Bonne couverture

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas, et, dans certains cas, à l'intérieur des bâtiments.

Couverture limitée

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas, mais probablement pas à l'intérieur des bâtiments.

Pas de couverture

Il est très improbable que vous puissiez établir une communication, que cela soit à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

Un calendrier d'application en plusieurs étapes

Les grandes étapes:

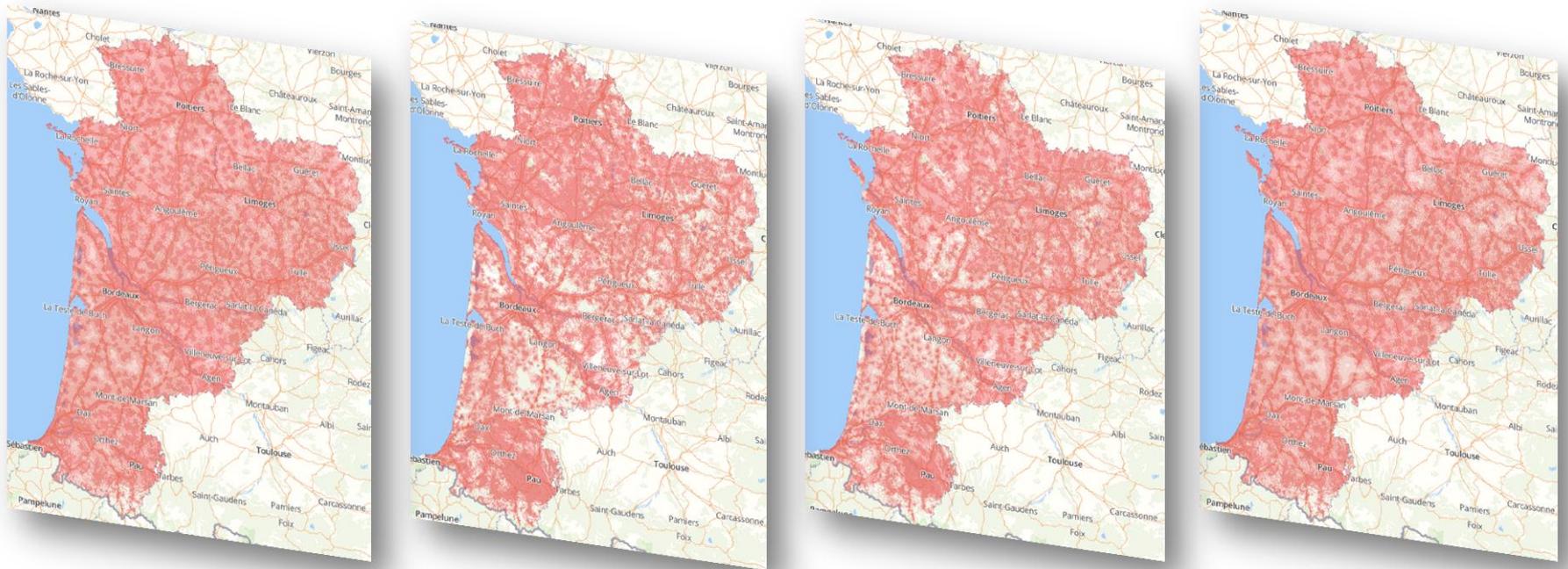
- **Aujourd'hui:** publication des cartes enrichies sur une région pilote, Nouvelle Aquitaine
 - Publication en open data des cartes (voir planches suivantes)
 - Lancement de la vérification de la fiabilité des cartes (voir planches suivantes)
 - Lancement d'un outil cartographique (voir planches suivantes)



- Les cartes publiées aujourd'hui sont **expérimentales** : elles n'ont pas encore été vérifiées et pourront évoluer dans les mois qui viennent en fonction du retour d'expérience
- **Septembre 2017:** publication des cartes enrichies sur la France entière pour le service Voix/SMS
 - Des travaux complémentaires sont en cours pour étendre, plus tard, ce nouveau format à 4 niveaux au service Internet mobile 3G/4G
- Ces cartes de couverture enrichies sont aussi un **point de départ** : en identifiant les zones de couverture limitée, un **diagnostic** est posé, ouvrant la voie à un débat sur les besoins de couverture à l'avenir

Des cartes en **open-data**

- En parallèle de la publication de ces cartes, l'Arcep met en **open-data**, sur la plate-forme de l'Etat « Etalab » ces cartes de couverture : www.data.gouv.fr/fr/datasets/monreseaumobile



- Chacun est ainsi libre de s'approprier ces cartes, et de **développer des applications innovantes** permettant par exemple de comparer les cartes de couverture entre elles

La vérification des cartes

- Afin de **vérifier la fiabilité de ces cartes** de couverture, l'Arcep lance aujourd'hui une campagne de mesures sur le terrain
- La campagne de mesure sur le terrain pour vérifier les cartes de la Nouvelle Aquitaine permettra de **calibrer le protocole de vérification**
- **Une démonstration de la voiture de test** est proposée à la fin de la conférence de presse



Comparaison des mesures avec la carte de l'opérateur

Sommaire

1. **Les actions de l'Etat pour améliorer la couverture mobile**
2. **La régulation par la data: son application au mobile**
3. **Des nouvelles cartes de couvertures**
4. **Monreseaumobile.fr**

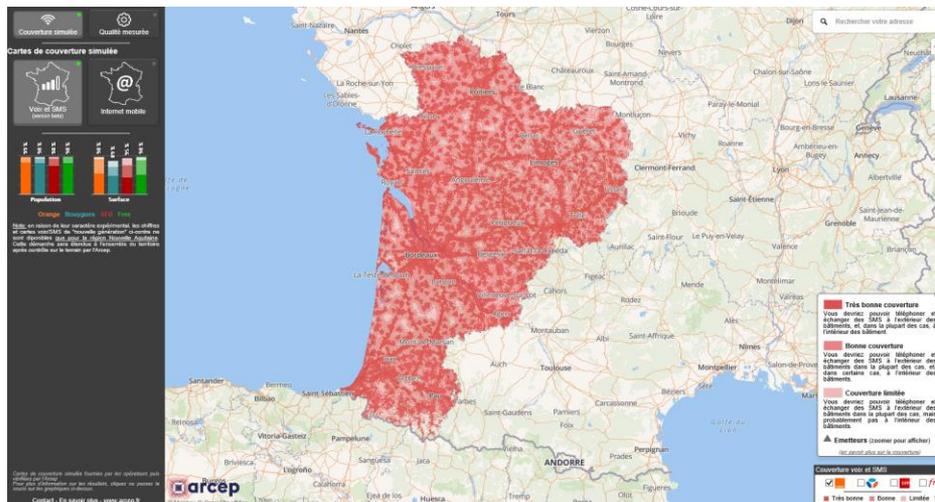
Monreseaumobile.fr

Afin de maximiser l'impact de ces nouvelles cartes, l'Arcep lance aujourd'hui une nouvelle application : **monreseaumobile.fr**

Cet **outil cartographique** regroupe l'ensemble des données de l'Arcep qui permettent de **comparer entre eux les opérateurs mobiles**

D'une part, il permet de visualiser, sur des bases comparables, les **cartes de couverture** des opérateurs :

- ❑ Les cartes de couverture pour le service Voix/SMS, à 4 niveaux, pour la région pilote Nouvelle Aquitaine
 - Ces cartes enrichies seront disponibles pour toute la France en septembre



- ❑ Les cartes de couverture pour le service Internet mobile, pour toute la France, au format non enrichi (binaire)
 - Les travaux se poursuivent afin de les passer, à terme, au format à 4 niveaux, comme pour le service Voix/SMS

Monreseau mobile.fr

D'autre part, il regroupe l'ensemble des **mesures de qualité de service** que l'Arcep mène chaque année.

- Il permet notamment, sur une grande diversité d'axes de transport, de voir, pour chaque opérateur, si la 4G ou la 3G sont disponibles



- Il permet également de disposer d'un grand nombre d'indicateurs sur la qualité de chaque opérateur : les débits moyens de chaque opérateur, en fonction des zones (denses, intermédiaires, rurales...), la qualité de visionnage des vidéos...
- Une enquête est en cours sur le terrain actuellement. Les données seront mises à jour en juin